
PASSEPORT

ATHÉNÉE ROYAL DE JODOIGNE



Nom - Prénom:

.....

Classe:

.....

Année scolaire 2025-2026

Chers parents,

Merci d'avoir fait le choix de l'Athénée Royal de Jodoigne pour la scolarité de votre enfant.

Ce petit "guide" vous donnera des renseignements sur :

- ◆ La vie quotidienne de l'A.R.J.
- ◆ Les plans de l'école
- ◆ Les objectifs généraux garants d'une année scolaire constructive

L'équipe éducative et moi-même restons à votre entière disposition pour vous apporter tous les éclaircissements que vous souhaiteriez.

Dans l'espoir de vous rencontrer dans le courant du mois de septembre, je vous prie de croire, chers Parents, à mon entier dévouement.

La Directrice
P.GEHU

INTRODUCTION.....	4
1 BIENVENUE À L'ATHÉNÉE DE JODOIGNE.....	5
2 TA PREMIÈRE RENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE À L'ATHÉNÉE DE JODOIGNE...6	
2.1 A PARTIR DU LUNDI 26 AOÛT	6
2.1.1 Arrivée	6
2.1.2 Accès aux classes	7
2.1.3 Pause de midi	7
2.1.4 Fin des cours	7
2.1.5 Mode de paiement	7
3 LISTE DES OBJECTIFS	8
3.1 OBJECTIF 1: TU CONNAIS LE PLAN DE L'ATHÉNÉE DE JODOIGNE	8
3.2 OBJECTIF 2: TU CONNAIS LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE DE COURS	10
3.3 OBJECTIF 3: TU CONNAIS LE PERSONNEL DE L'ATHÉNÉE DE JODOIGNE	11
3.4 OBJECTIF 4: TU TIENS CORRECTEMENT TON JOURNAL DE CLASSE	15
3.5 OBJECTIF 5: TU PRENDS SOIN DE TES CAHIERS, LIVRES ET JOURNAL DE CLASSE	16
3.6 OBJECTIF 6: TU CONNAIS LES POINTS IMPORTANTS DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR (R.O.I.) ET TU LE RESPECTES	17
EN GUISE DE CONCLUSION	20

Introduction

Madame, Monsieur,

Votre enfant a quitté l'enseignement primaire où il se sentait "comme chez lui", où il faisait partie "des plus grands" pour rentrer dans un nouvel univers scolaire.

Beaucoup de jeunes redoutent ce cap synonyme pour eux de changement et d'inconnu. Peut-être engendre-t-il également chez vous de l'inquiétude ?

Le fascicule que nous vous remettons aujourd'hui a donc pour objectif de vous tranquilliser, vous parents, et vous futurs élèves de l'enseignement secondaire, en vous fournissant des informations pratiques sur la vie quotidienne de notre établissement.

Nous espérons qu'il répondra à la plupart de vos questions et restons bien entendu à votre disposition pour vous fournir d'autres précisions si cela s'avère nécessaire.

L'équipe éducative.

1 Bienvenue à l'Athénée de Jodoigne

Cher élève,

Tu commences une nouvelle et importante étape de ta vie d'étudiant. L'Athénée de Jodoigne est une grande école. Tu t'y plairas et tu réussiras tes études si :

- ◆ Tu connais bien l'école ;
- ◆ Dès le départ, tu es attentif et actif en classe ;
- ◆ Tu consacres au travail, en classe et à domicile, le temps suffisant ;
- ◆ Tu respectes le règlement de l'école.

Dans la vie, il n'y a pas de miracle ! On ne réussit pas sans travailler ! Ce petit fascicule peut t'aider, conserve-le :

- ◆ Lis-le attentivement ;
- ◆ Montre-le à tes parents et discutes-en avec eux, c'est important ;
- ◆ Lis attentivement les différents points qui te sont proposés.

C'est Parti!

2 Ta première rentrée dans l'enseignement secondaire à l'Athénée de Jodoigne

Avant la reprise effective des cours des autres classes, nous t'accueillons le *lundi 25 août 2025 à 8 h 20*.

Ce jour, tu t'es présenté dans la cour de récréation. Tu as été pris en charge par la direction adjointe et ton éducatrice titulaire. Tes parents ont été reçus par Mme la Directrice.

Par la suite, nous te ferons mieux connaître l'école dans sa réalité quotidienne.

Pour ce faire, tes professeurs examineront avec toi le contenu de ce fascicule et tu découvriras "sur le terrain" tout ce qu'il contient.

De plus :

- ◆ Les classes seront constituées ;
- ◆ Tu prendras connaissance de ton horaire provisoire et de divers formulaires que tes parents seront appelés à compléter ;
- ◆ Tu visiteras l'école ;
- ◆ Tu feras le plein de bons conseils et d'informations multiples.

2.1 À partir du mardi 26 août :

2.1.1 Arrivée

- ◆ Avant la sonnerie de 8 h 20 ;
- ◆ Entrée par la porte du préau.

Évite de "stationner" aux abords de l'école !

2.1.2 Accès aux classes

- ◆ JAMAIS avant 8 h 20 ;
- ◆ JAMAIS sans le professeur que tu attendras dans la cour à l'endroit marqué du numéro de ton local de première heure. Idem après la récréation du matin et à 13 h 30 (après la pause de midi).

2.1.3 Pause de midi :

Tu DOIS rester à l'école.

Tu as le choix entre

- ◆ La sandwicherie (2,5€ le sandwich, 1,5 € les frites, 0,50€ la sauce, le potage est offert)
- ◆ Ton pique-nique

Si tu as ton pique-nique, privilégie le restaurant "tartines".

**DANS LES DEUX CAS TA PRÉSENCE EST OBLIGATOIRE SUR LE SITE DE L'ÉCOLE.
LES PRÉSENCES SONT PRISES JOURNELLEMENT¹.**

- Pendant la pause de midi, tous les élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} restent à l'école. Un contrôle des présences est effectué quotidiennement.
- La sortie sera surveillée par les éducateurs et une équipe de professeurs.

2.1.4 Fin des cours

- ◆ Les cours se terminent (sauf cas exceptionnels) à 16h00 ;
- ◆ Le mercredi, les cours se terminent à 11h45 ;
- ◆ Tu prends un bus ? Tu te rends calmement vers ton arrêt.
- ◆ Tes parents viennent te rechercher ? Tu sors par la porte du préau et te diriges, dans le calme, via le chemin qui longe la conciergerie, vers l'endroit de ta prise en charge sur la route ;
- ◆ **Le parking interne de l'école est réservé aux membres du personnel. Demande donc à tes parents qu'ils t'attendent sur les bas-côtés de la route.**

2.1.5 Mode de paiement

Objectif : Éviter la manipulation d'argent et donc limiter les risques de vols.

Tu vas recevoir une carte qui te servira de carte d'étudiant, mais tu pourras également payer ton sandwich ou tes frites avec celle-ci.

Tes parents pourront l'approvisionner via école en ligne.

¹ Tu ne seras pas autorisé à sortir pour aller t'approvisionner à l'extérieur.

3 Liste des OBJECTIFS

3.1 Objectif 1 : Tu connais le plan de l'Athénée de Jodoigne

La page suivante te présente le plan général de l'école.

Examine-le attentivement : tu constateras que l'école est formée de plusieurs "blocs" dans lesquels chaque local porte un numéro.

Certains locaux sont réservés à des cours qui demandent un équipement ou un mobilier particulier ; ainsi:

- ◆ Les locaux 4 et 35 sont des locaux informatiques ;
- ◆ Le hall des sports est réservé aux cours d'éducation physique ;
- ◆ Les restaurants scolaires.

3.2 Objectif 2 : Tu connais le déroulement d'une journée de cours

Le découpage de ta journée est le suivant :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi 

1 ^{ère} heure	8 h 20 – 9 h 10
2 ^e heure	9 h 10 – 10 h 00
3 ^e heure	10 h 00 – 10 h 50
<i>RECREATION</i>	<i>10 h 50 – 11 h 00</i>
4 ^e heure	11 h 00 – 11 h 50
5 ^e heure	11 h 50 – 12 h 40
<i>PAUSE DE MIDI</i>	<i>12 h 40 – 13 h 30</i>
6 ^e heure	13 h 30 – 14 h 20
7 ^e heure	14 h 20 – 15 h 10
8 ^e heure	15 h 10 – 16 h 00
9 ^e heure	16 h 00 – 16 h 00

Le mercredi

1 ^{ère} heure	8 h 20 – 9 h 10
2 ^e heure	9 h 10 – 10 h 00
<i>RECREATION</i>	<i>10 h 00 – 10 h 10</i>
3 ^e heure	10 h 10 – 11 h 00
4 ^e heure	11 h 00 – 11 h 50



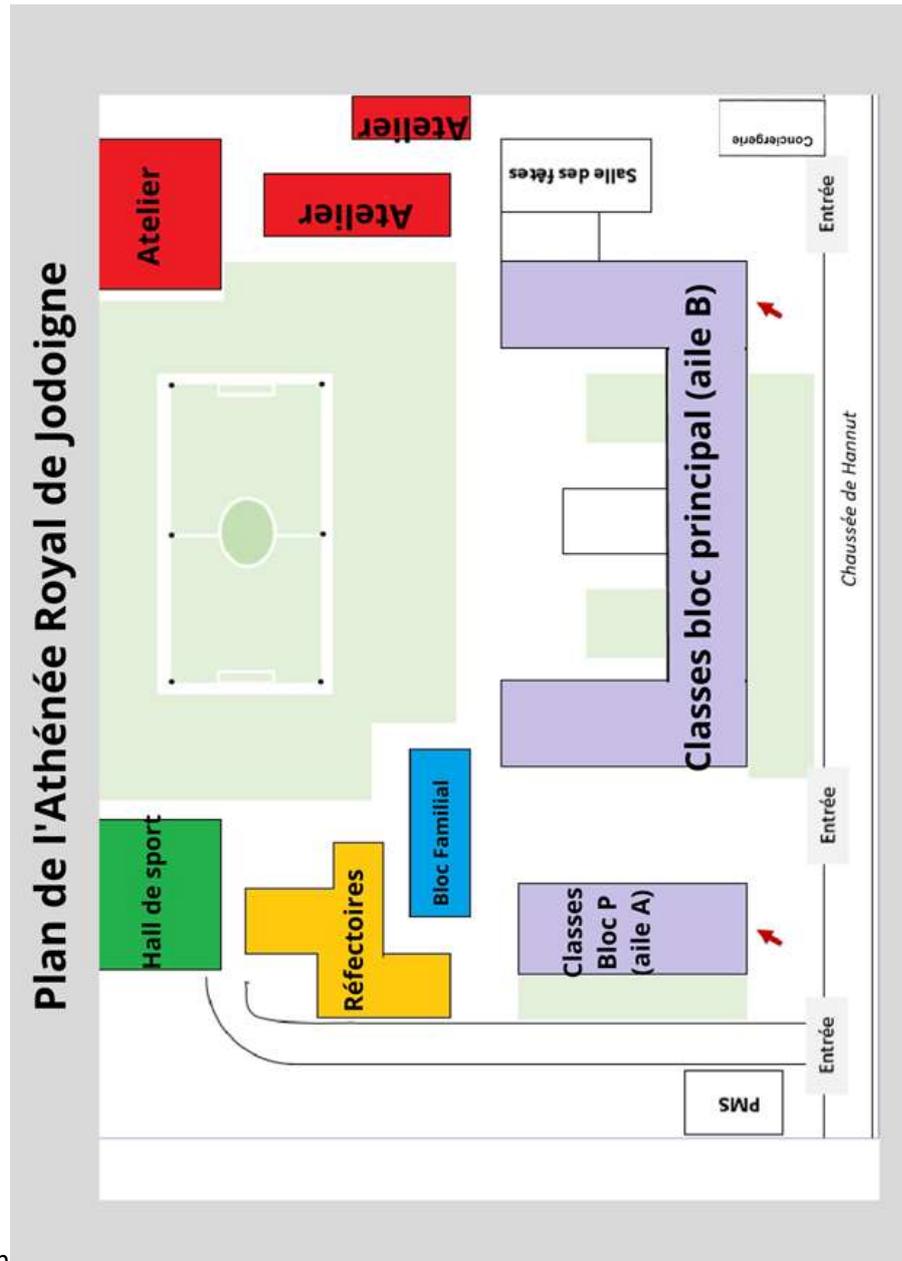
Avec l'aide de ton professeur, tu devras noter ton propre horaire, d'abord provisoire, ensuite définitif dans le journal de classe qui te sera fourni à la rentrée.

- ◆ Lors des changements de cours et donc de locaux, évite de prendre le chemin le plus long. « L'heure c'est l'heure » et après l'heure tu risques la sanction ! **Les Gsm sont interdits en journée, dans les bâtiments et dans la cour.**
- ◆ Toute arrivée tardive devra être justifiée. Ne sont valables que les retards causés par le TEC (après vérification chez eux) et ceux couverts par une attestation conforme (visite chez le médecin par exemple). Un conseil : vérifie le bon fonctionnement de ton réveil !

Les élèves peuvent être licenciés uniquement avec une autorisation parentale et signée par un éducateur.

- Il est interdit de quitter l'école sans autorisation durant les heures de cours.

- Tout licenciement est soumis à l'autorisation du chef d'établissement ou à celle de son délégué.
- En cas d'absence d'un professeur, les élèves peuvent être licenciés moyennant l'accord des parents ou de la personne responsable. Cet accord est notifié par les parents en début d'année



scolaire. Dans ce cas, les éducateurs passent en classe pour le notifier aux élèves. Les élèves ne quittent donc ni les cours, ni l'étude pour se faire licencier auprès des éducateurs.

- Chaque sortie sera indiquée dans le journal de classe par un éducateur et devra être signée par les parents.
- Tout élève licencié (avant ou après un cours) n'entre pas dans l'établissement. Si tel est le cas, il se rend à l'étude.
- Les parents peuvent, par une lettre adressée à l'éducateur, et ce, à tout moment de l'année scolaire, modifier, voire supprimer les autorisations accordées antérieurement. Le chef d'établissement se réserve le droit de le faire également.

En fonction de l'attitude des élèves (de la 1^{ère} à la 7^{ème}), les licenciements pourraient être suspendus.

Les sonneries :

Les emplacements des rangs se trouvent dans la cour ou sous le préau à l'endroit réservé à chaque classe.

- ◆ Le matin :
 - 1ère sonnerie à 8h15, les élèves se rangent.
 - 2ème sonnerie à 8h20, les rangs quittent la cour avec le professeur.
- ◆ Récréation : 10h10 le mercredi, 11h les autres jours.
- ◆ Midi :
 - 1ère sonnerie à 13h25, les élèves se rangent.
 - 2ème sonnerie à 13h30, les rangs quittent la cour avec le professeur.

3.3 Objectif 3: Tu connais le personnel de l'Athénée de Jodoigne

Le chef d'établissement (Directeur ou Directrice) s'occupe :

- ◆ De l'organisation de l'école,
- ◆ De la gestion du personnel,
- ◆ De veiller au bon entretien des locaux,
- ◆ De la qualité et de la régularité des études,
- ◆ Des transports scolaires,

La Direction Adjointe

- ◆ Est l'adjointe du chef de l'établissement,
- ◆ Est la responsable des élèves,
- ◆ Organise le contrôle des présences et la surveillance des élèves à l'intérieur et aux abords de l'établissement,
- ◆ Veille au respect du règlement de l'ordre intérieur (ROI),
- ◆ Gère la discipline générale de l'établissement.

Le secrétariat de Direction de direction

La personne à ce poste s'occupe principalement de la gestion administrative de l'établissement.

Le secrétariat des élèves :

Outre les éducateurs, tu pourras aussi compter sur l'assistance du (ou de la) *secrétaire des élèves*. Son bureau est plus connu sous le nom de "n°2". C'est cette personne qui, par exemple, te fournira tous les documents administratifs dont tu pourrais avoir besoin.

Le (ou la) comptable

Il ou elle est responsable de la gestion financière de l'établissement.

Les éducateurs :

- ◆ Madame CARLETTI
- ◆ Monsieur JACQUEMIN
- ◆ Madame SCHEFFERS
- ◆ Madame SCHUMACKER
- ◆ Madame VANHOUBROECK

Tu les connaîtras très rapidement car tu les verras souvent : en classe, à l'étude, dans les couloirs, dans les cours de récréation, dans les restaurants scolaires ou dans leurs bureaux car ils remplissent aussi des tâches administratives.

Pour toi qui rentres en première année, c'est *Mme VANHOUBROECK* qui sera ton éducatrice de référence. C'est elle qui s'occupera de toi pour tous les problèmes que tu pourras rencontrer dans ta vie scolaire de tous les jours.

Voici ses coordonnées : r.vanhoubroeck.educatrice@arjodoigne.be - 0479/94 73 77

Les professeurs

Inutile de te les présenter, tu les verras tous les jours. C'est avec eux et avec ton éducatrice de référence que tu auras le plus de contacts. Ils sont spécialisés dans les matières qu'ils enseignent. N'hésite donc pas à leur poser des questions.

Ton professeur titulaire

C'est celui qui s'occupe plus particulièrement de ta classe et sert de relais avec la Direction. Il se charge de plusieurs opérations en cours d'année et plus spécialement du contrôle périodique de ton journal de classe.

Si tu as un problème dans tes études (tes résultats ne sont pas suffisants, tu ne comprends pas..., tu as un problème relationnel dans ta classe, ...) c'est d'abord avec lui que tu en parles.

Le C.P.M.S.

Il est formé d'une équipe rassemblant une infirmière (Madame DARDENNE), une assistance sociale (Madame VANMONCKHOVEN) et une psychologue.

Leurs bureaux sont situés dans le sein de l'école. Tu peux les contacter via ton éducatrice, un de tes professeurs, ou sur rendez-vous téléphonique.

Le personnel d'entretien

C'est grâce à lui que tu as la chance de vivre dans une école propre et bien entretenue. Respecte leur travail : ne dégrade pas les bâtiments, les locaux et le matériel. Sois attentif à utiliser les poubelles, etc.

Un problème concernant	Mme la Directrice	La direction adjointe	Ton éducatrice de référence	Un(e) éducateur(trice)	Le (ou la) secrétaire des élèves	Un de tes professeurs	Ton professeur titulaire	Le C.P.M.S.
Absence/retard		3	2	1	4			
Accident scolaire	4	3	1	1	2			
Demande d'autorisation de sortie	4	3	1	2				
Choix d'option		3	1				2	4
Changement d'option	3	2	1					4
Formulaire à remplir			1		2			
Mauvais résultat scolaire	4	3				2	1	
Méthode de travail						2	1	3
Rapport avec les autres élèves en classe		3				2	1	4
Rapport avec les professeurs	1	2						
Problème personnel		4	1			3	2	1/5
Problème de santé			1	2	3			
Demande de rendez-vous parents	3	2	1					
Paiement prêt des livres			1					
Perte du journal de classe			1		2			
Problème sur la cour de récréation		3	1	2				
Perte et/ou vol d'un objet		3	1		2			
Retour à la maison pour raisons diverses		3	1	2				
Photocopies			1					

Si tu as un problème, consulte le tableau ci-dessus pour savoir à qui t'adresser. Les chiffres t'indiquent dans quel ordre tu dois consulter les personnes concernées.

3.4 Objectif 4: Tu tiens correctement ton journal de classe

La bonne tenue du journal de classe est *EXCESSIVEMENT IMPORTANTE*.

Ton journal de classe te sera remis lors de l'accueil.

Il n'est ni un album photo, ni un support pour les "tags" ou les graffiti. C'est un document officiel dont peut dépendre ta réussite. Il doit t'accompagner partout. Tu dois le présenter à toute demande d'un membre du personnel : le refuser est une faute grave qui te vaudrait une sanction immédiate. Toute page manquante ou arrachée entraînera une sanction pouvant aller jusqu'à un jour d'exclusion.

C'est d'abord ton agenda : tu y noteras, sur indication de tes professeurs, les tâches à accomplir pour les différents jours de la semaine. Il est ainsi le premier lien entre toi, ta famille et l'école.

Dans la mesure où ton journal de classe est un guide te permettant d'organiser ton travail à domicile, il est impératif que tu prennes la peine d'être soucieux de le compléter en fonction de ce que te diront tes professeurs.

Ton professeur titulaire contrôlera ton journal de classe et le paraphera.

Tu le montreras, **au moins une fois par semaine**, à tes parents qui le signeront.

C'est aussi dans le journal de classe qu'apparaîtra l'appréciation de ton comportement. Tes professeurs, les éducateurs(trices), M. le Directeur adjoint ou Mme la Directrice peuvent y noter des remarques et te retirer, si besoin en est, des points de comportement.

Le journal de classe est un document officiel. Tu dois le tenir avec soin. Comme tes cahiers, il peut être réclamé par la Commission d'homologation qui officialise les diplômes.

Si tu perds ton journal de classe ou s'il est trop abîmé :

- ◆ Tu dois t'en procurer un nouveau auprès du secrétariat des élèves au prix coûtant.
- ◆ Tu seras susceptible d'être sanctionné en fonction des circonstances ayant amené le renouvellement du journal de classe (voir le règlement d'ordre intérieur).

3.5 Objectif 5: Tu prends soin de tes cahiers, livres et journal de classe.

Tes livres

L'Athénée te fournira les livres nécessaires aux différents cours. Ils te seront remis lors des journées d'accueil. N'oublie pas de les couvrir afin de les protéger, colle sur la couverture une étiquette sur laquelle tu indiqueras ton nom, ta classe et le nom du cours concerné.

Prends grand soin des livres prêtés en les recouvrant : ils doivent encore servir ultérieurement à d'autres condisciples.

Si tu perds un livre ou si tu quittes l'établissement sans le rendre, il sera facturé au prix coûtant.

Tes cahiers

Chacun de tes professeurs te donnera la liste des cahiers qu'il souhaite te voir utiliser pour son cours. Il t'appartiendra de te les fournir au plus tôt, de les couvrir et de les étiqueter.

N'oublie pas de te munir

- ◆ D'une latte, équerre...
- ◆ D'un stylo
- ◆ De quelques crayons ou marqueurs de couleur
- ◆ D'une gomme
- ◆ De feuilles ou d'un cahier de brouillon
- ◆ D'un bâton de colle
- ◆ De feuilles de farde

AVERTISSEMENT

Ne tente pas le diable en achetant ou étalant des objets de marque. Il existe du matériel scolaire moins coûteux qui remplit parfaitement bien ses fonctions.

3.6 Objectif 6 : Tu connais les points importants du règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) et tu les respectes.

Le texte du règlement d'ordre intérieur qui te sera remis peut rester à la maison. Tes parents et toi devez le connaître. Tes parents rendront le document ad hoc signé qui déclare que vous en avez pris connaissance.

Toi, tu te dois de le respecter et de l'appliquer. Nous attirons plus particulièrement ton attention sur quelques points.

Objets personnels, GSM, écouteurs, tablettes...

Les élèves sont responsables de leurs objets personnels, de leur argent de poche et du matériel mis à leur disposition.

Les élèves sont invités en début d'année à louer un casier où leurs effets personnels et scolaires seront en sécurité.

- À moins d'une autorisation spéciale de la part d'un professeur (travail, recherche...), l'utilisation des GSM, MP3, tablettes, écouteurs est totalement proscrite au sein de l'école (bâtiments, cour) sous peine de sanction.

Si, malgré cette remarque préliminaire, ils étaient utilisés pendant une heure de cours, à l'étude, dans les couloirs ou aux réfectoires, ils seraient confisqués et rendus à l'élève selon les modalités suivantes :

- Première remarque : restitués en fin de journée par le Direction Adjointe;
- Deuxième remarque : confisqués tous les jours pendant une période de 10 jours *
- Remis à l'autorité parentale.

Les remarques seront consignées dans le journal de classe.

(*) L'élève déposera chaque jour son GSM chez le Directeur adjoint et le récupèrera en fin de journée.

Tu ne viens pas au cours avec des bijoux et objets de valeurs.
Une solution très simple : ne les amène pas à l'école !

Tu dois être poli et courtois :

Avec des adultes (professeurs, éducateurs, membres du personnel d'entretien,...) et avec tes condisciples. Des insultes ou injures, même si elles ne te paraissent pas très graves, sont souvent à l'origine de problèmes beaucoup plus importants.

Avant d'adopter un comportement avec un autre, demande-toi toujours si ce comportement te plairait à toi !

On ne se bat pas ! Même pour « jouer » :

S'il y a une dispute, tu vas trouver un éducateur ou un professeur et tu lui expliques le problème. En aucun cas, il ne t'appartiendra de faire justice toi-même.

Attitude pendant les cours :

L'Athénée ne permet pas la présence d'élèves qui par leur mauvais comportement empêchent les autres de travailler dans de bonnes conditions pénalisant ainsi ceux qui ont envie de réussir.

Tu vas à l'étude quand un professeur est absent :

Les éducateurs (trices) ont la liste des élèves qui doivent y être présents. Être absent à l'étude est considéré comme une absence injustifiée.

Tu es malade à l'école :

Tu t'adresses à ton éducatrice ou un autre éducateur en cas d'absence. Tes parents seront contactés.

Tu te dois d'avoir une tenue correcte !

- ◆ Les vêtements sont bien souvent le reflet de la personnalité. N'essaie pas de jouer les dilettantes ou les sportifs perpétuels. Des vêtements simples, appropriés à ton métier d'élève, sont déjà la preuve que tu as envie de réussir.
- ◆ Une remarque particulière : s'ils sont pratiques et très à la mode, les trainings, sont réservés exclusivement aux activités sportives. En dehors de cette exception, leur port est interdit dans l'établissement.
- ◆ Les tenues indécentes seront sanctionnées : shorts courts, minijupes, crops tops, tops à bretelles et dévoilant le ventre, dos nus, jeans troués à outrance ;

N'oublie jamais qu'il y a une tenue pour chaque circonstance ! Tu devras toujours tenir compte des remarques des éducateurs (trices) !

Les remarques seront consignées dans le journal de classe.

Tu arrives en retard :

L'accès à la cour de récréation sera fermé. Tu rentres donc par la porte principale et tu te présentes immédiatement à l'éducateur (trice) présent dans la loge.

Il est évident que les arrivées tardives doivent être exceptionnelles et justifiées.

Tu es amené à te déplacer dans l'école :

- ◆ d'une salle de cours à une autre
- ◆ pour te rendre au restaurant scolaire
- ◆ pour te rendre sur la cour de récréation
- ◆ ...

Sois très attentif à l'endroit où tu déposes ton cartable. Tu as la possibilité de louer un casier, ne dépose jamais ton matériel dans un endroit qui n'est pas surveillé en permanence.

Une mallette déposée dans tel ou tel couloir, devant les locaux ou sur la cour de récréation est très exposée aux vols. Évite ce mauvais réflexe !

Relis les autres points du R.O.I. avec tes parents.

En guise de conclusion

IMPORTANT !

En début d'année, tu recevras une adresse email personnelle 'student@arjodoigne.be' que tu devras activer suivant les instructions qui te seront données.

De plus, tes parents et toi recevrez un code personnel pour accéder à l'école en ligne.

Grâce à ce code, vous aurez accès à de multiples informations comme les dates de réunions des parents, la prise de connaissance des résultats scolaires, les tâches à effectuer pour les professeurs, les diverses activités proposées

Il ne suffit pas d'aller sur « école en ligne ». Consulte tes mails tous les jours.

De plus, certaines informations sont envoyées aux parents par mail. Pour cela, ils doivent tous les deux renseigner une adresse valide personnelle (non professionnelle).

L'établissement se réserve le droit d'utiliser ces adresses mails pour toute question scolaire ou disciplinaire.

Nous espérons qu'après avoir lu ce petit "guide", tes parents et toi auez assimilé les grandes lignes de l'esprit dans lequel nous souhaitons vivre et travailler.

Tu seras écouté, considéré et aidé par une équipe soucieuse de te faire "avancer dans la vie" par l'acquisition de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire.

Rien toutefois ne se fera sans toi ou contre ton gré. Il faudra donc que ta famille et toi adhériez à ce projet d'éducation.

Ceci suppose :

- ◆ Une bonne volonté de ta part
- ◆ Une motivation certaine de réussir au mieux de tes possibilités
- ◆ Des efforts et de la persévérance
- ◆ Une observation stricte des consignes données et des tâches prescrites
- ◆ Le respect de toi-même et des autres
- ◆ Une collaboration la plus étroite possible entre toi, l'école et ta famille
- ◆ De l'enthousiasme et de la bonne humeur !

